

« ALLONS, NOUS
AUSSI, POUR MOURIR
AVEC LUI ! »
JEAN 11, 16

APÓSTOL
1, RUE NEUVE-DES-HORTS
34690 FABRÈGUES

APÓSTOL

**FRATERNITÉ
SAINT-PIE X**
**BULLETIN
DES PRIEURÉS DE
MONTPELLIER ET
DE PERPIGNAN**



Ste Marie-Madeleine pénitente, El Greco

**Dans ce
numéro :**

Un miracle eucharistique pour l'année de l'Eucharistie	2
Moralité des dons d'organes	4
Ministère et offices	6
Chronique des Prieurés	7
La pénitence	8

Numéro 27

hiver 2005

Éditorial

À l'issu d'un Carême purificateur et sanctifiant, portés par la charité, nous voici conduits à entrer dans la semaine la plus riche et la plus prometteuse en grâce de toute notre année liturgique. Si, par notre faute, nous demeurons dans la médiocrité et la tiédeur spirituelles, il est encore temps de se préparer à recevoir l'excès d'amour que Dieu nous réserve dans les mystères de la Passion et de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis » (Jean 15, 13).

Les pratiques habituelles de la Quarantaine doivent nous inciter à grandir dans l'amitié de Dieu, si nous souhaitons vraiment recueillir les trésors de la Passion. La bonne humeur et la générosité forment le cadre nécessaire de ces efforts destinés à Lui prouver notre amour.

Le 19 mai 1741, le Pape Benoît XIV exhortait les catholiques à plus de générosité dans ces exercices. « L'observance du Carême, est le lien de notre Milice ; c'est par elle que nous nous distinguons des ennemis de la Croix de Jésus-Christ ; par elle que nous détournons les fléaux de la divine colère ; par elle que, protégés du secours céleste pendant le jour, nous nous fortifions contre les princes des ténèbres. Si cette observance vient à se

relâcher, c'est au détriment de la gloire de Dieu, au déshonneur de la religion catholique, au péril des âmes chrétiennes, et l'on ne doit pas douter que cette négligence ne devienne une source de malheurs pour les peuples, de désastres dans les affaires publiques et d'infortunes pour les particuliers. » Quel jugement ce Pape porterait-il, aujourd'hui, sur notre Carême ? Il pourrait certainement désespérer du salut de bien des âmes.

L'Église a toujours vivement encouragé les fidèles aux pénitences quadragésimales. Les exercices spirituels, les liturgies et les pèlerinages pénitentiels, le jeûne et l'aumône, le don de son temps et de son travail doivent vivifier notre salutaire préparation.

Il est singulier de constater que ce sont trop souvent les plus démunis en temps et en ressources qui donnent le plus. Pour les autres, nous déplorons généralement un manque d'allant pour tous ces exercices et c'est un grave souci.

Certains osent même trouver quelque excuse. « Désolé, je n'ai pas le temps... » Mais on a pourtant bien du temps pour paresser, bien du temps à gâcher dans les magasins, devant la télévision, devant l'ordinateur, avec les jeux et divertissements dont on devrait s'abstenir en Carême.

En revanche, pour prier, partir en pèlerinage, faire un chemin de la Croix, visiter les malades, aider au Prieuré, le temps a disparu... « Vous comprendrez que c'est tout ce que nous pourrions donner d'ici l'année prochaine... » Il est vrai que leurs parents ou grands-parents n'avaient pas le souci de coûteuses vacances au ski ou sous les tropiques ; ils n'auraient jamais envisagé l'achat d'une voiture sophistiquée, ils n'avaient pas à changer tout leur matériel informatique au bout de deux ans, leurs enfants jouaient avec moins d'argent... Et pourtant ces anciens vivaient mieux, la doctrine évangélique soutenait leur vie contre les maximes du monde. « Souvenez-vous des paroles du Seigneur Jésus, qui a dit lui-même: Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Act. 20, 35).

Le monde de la consommation lutte contre la vie chrétienne, il incite à l'envie, à l'avarice, « racine de tous les maux » (1^{er} Tim. 6,10). Son assommoir publicitaire tranquillise les consciences encore délicates et fait tomber les dernières barrières opposées aux vices. Dans cet empire matérialiste, la petite voix de l'Évangile agace. On s'est construit un petit monde bien égoïste, bien confortable, parfois bien paresseux. Il y règne une fausse



S. Pierre pénitent, El Greco

paix, illusoire, parce qu'au fond on y est pas heureux. L'Évangile agace, parce que l'on sait que c'est la Vérité, et qu'elle seule rend heureux. Mais on n'a plus la force de renoncer à la vie médiocre des mondains.

Les âmes dans cet état sont en grand danger. Dieu donne, Dieu distribue en surabondance ses grâces, mais on reporte à plus tard tant l'emprise matérialiste et la paresse spirituelle sont fortes. Si l'avarice est la racine de tous les maux, soyons aussi convaincus que la géné-

rosité, unie à la grâce, est la racine de tous les biens. Voici quatorze ans, Mgr Lefebvre nous quittait. Soucieux de transmettre tout ce qu'il avait reçu, il a su nous livrer l'esprit authentique de l'Évangile. Il fallait, pour cela, une personnalité radicalement généreuse et aimante. Son programme était tout tracé, dans sa devise épiscopale : « Nous avons cru à l'amour ». Mais lisons la suite : « (L'Amour) a donné sa vie pour nous. Et nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères. Si quelqu'un, jouis-

sant des biens de ce monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui? Petits enfants, n'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes et en vérité. A cela nous saurons que nous sommes de la vérité, et devant Lui nous apaiserons notre coeur, si notre coeur venait à nous condamner, car Dieu est plus grand que notre coeur, et il connaît tout. » (1 Jean 3, 16-20).

Abbé Vernoy



« le fait eut lieu à Pézilla-de-la-Rivière, non loin de Perpignan »



« Rose Llaurens reçoit les petites hosties enveloppées dans un purificateur »

Un miracle eucharistique pour l'année de l'Eucharistie

*Je vous raconterai l'histoire
Que j'ai lue en un manuscrit,
Au sujet d'un petit ciboire
Qui fut doré par Jésus-Christ.*

Voici les premières paroles d'une poésie composée par Mgr de la Boullerie. L'évêque de Perpignan, Mgr Gerbet, le lui avait demandé pour honorer le Saint Sacrement.

Le fait eut lieu à Pézilla-de-la-Rivière, village situé à quelques kilomètres de Perpignan. On était en 1793. La Terreur, jusque dans cette province éloignée du Roussillon, était en pleine vigueur. Là comme partout, le mot d'ordre était : guerre à la religion et à ses ministres. Les églises furent profanées et interdites au culte.

Pendant une accalmie au milieu de cette tempête, monsieur l'abbé Pérone, curé de Pézilla, peut célébrer la Messe dans sa paroisse. Mais les

révolutionnaires de l'endroit s'en émeuvent et trame un complot. Monsieur le Curé est contraint de s'enfuir précipitamment. Le départ fut si rapide que l'abbé Pérone n'a même pas le temps de retirer le Saint Sacrement du tabernacle. Il craint une profanation et s'en inquiète.

Une de ses paroissiennes, Rose Llaurens, veut aider son curé et tente de récupérer les Saintes Espèces : - Ouvrez, monsieur le Maire ; ouvrez s'il vous plaît !

- Comment Rose, c'est toi ? entre vite ! Que t'arrive-t-il à pareille heure ?

- Monsieur le Maire, je viens vous conjurer d'agir ! Ouvrez l'église durant un court instant, juste le temps de s'assurer si le Saint Sacrement est présent dans le tabernacle !

Monsieur Jean Bonafos se prête à sa demande. Dans le plus grand secret, le magistrat

et la jeune fille pénètrent dans l'église. Monsieur le Maire ouvre le tabernacle. Un plan est aussitôt formé et mis à exécution. Monsieur Bonafos gardera la grande hostie avec le soleil de l'ostensoir, mademoiselle Llaurens partira avec les quatre petites hosties enveloppées dans un purificateur. Pour éviter tous les soupçons, l'ostensoir et le ciboire qui étaient consignés dans l'inventaire, sont laissés sur place. Les Saintes Hosties échappent désormais à tout danger de profanation.

Que devinrent les Saintes Hosties après cette providentielle délivrance ? La grande hostie fut enfermée par le maire dans un coffret que l'on plaça sous le plancher de la maison. Il demeura dans ce tombeau pendant sept ans, n'ayant à subir que quelques déplacements momentanés causés par la crainte des visi-

tes domiciliaires. Pendant ce long intervalle de temps, le Dieu adorable de nos autels ne reçut d'autres hommages que ceux de monsieur Bonafos et de sa famille. Sa place de premier magistrat de la ville l'obligeait à être très discret au sujet de son précieux trésor.

Tout autre fut le sort des quatre hosties confiées à Rose Llaurens. Sur les conseils d'une tante religieuse, Rose et sa mère placent les Saintes Espèces enveloppées dans le purificateur, dans un sucrier en cristal. Ce ciboire improvisé, en cristal ordinaire, uni et transparent, sans dorure ni ornementation, est placé respectueusement dans une armoire fixée au mur. C'est là tout l'ornement du séjour choisi par Celui que les cieux et la terre ne peuvent contenir. La maison de Rose Llaurens devint le rendez-vous d'un certain nombre d'âmes pieuses qui furent informées de l'heureuse nouvelle. La plus grande discrétion fut de rigueur. Les ruses se multipliaient afin de venir adorer le Saint Sacrement sans éveiller les soupçons. Le Jeudi Saint ces pieuses âmes décoraient un petit reposoir et organisaient une modeste procession dans le petit appartement.

Après sept ans d'exil, le Saint sacrement put revenir dans l'église paroissiale. Le 5 décembre 1800, le vicaire, premier prêtre à revenir à Pezilla, récupéra les petites hosties chez Rose Llaurens. Mais quel spectacle frappa alors les assis-

tants ! Voici ce que dit le poète pour décrire l'événement :

*...Quand, de sa cachette obscure,
Le pieux trésor fut tiré,
Ciel !...L'hostie était blanche
et pure,
Et le ciboire doré !...*

Oui, le modeste sucrier de cristal était maintenant doré dans son fond et sur toutes les parties qui avaient touchées le purificateur. Entourées de la vénération nouvelle qui s'attachait à elle par suite du miracle, les quatre hosties furent enfermées, avec le sucrier, dans le tabernacle de l'église paroissiale. Quant à la grande hostie, c'est monsieur le curé qui l'a ramenée en grande procession dans l'église du village.

La conservation des Saintes Espèces pendant sept ans sans aucune corruption fut prodigieuse et réveilla la piété populaire. Une procession était organisée chaque année le dimanche de *Quasimodo* en l'honneur du Saint Sacrement. Cent ans après cette délivrance, les hosties étaient encore intactes. Le modeste ciboire de cristal doré par Notre Seigneur Jésus Christ est toujours là, précieusement gardé dans un beau reliquaire.

Cette année est consacrée à la Sainte Eucharistie. Ce miracle eucharistique de Pezilla nous invite à une plus grande dévotion envers la présence réelle de Notre Seigneur. Nous vivons également dans une société

dont l'ambiance révolutionnaire met Dieu de côté. Notre Seigneur est délaissé ou absent des églises. A nous d'être les gardiens du Saint Sacrement. Sachons tenir compagnie à Notre Seigneur présent au tabernacle. A Perpignan par exemple, non loin de Pézilla, tous les jeudis soir à 21 heures il y a une Heure Sainte devant le Saint Sacrement. Pourquoi ne pas en profiter ? Surtout en ce temps de Carême, les offenses et les injures faites à Dieu pourront être réparées par notre plus grande dévotion envers le Saint Sacrement. Nous pourrions alors laisser le Bon Dieu dorer notre âme comme le dit Mgr de la Bouillerie en concluant son poème :

*Jésus, mon cœur est un ciboire,
Mais qui n'a rien de riche en soi ;
Pour lui, renouvelle l'histoire
Du ciboire doré par toi
L'humilité, la modestie,
La patience, la douceur,
Voilà, divine Eucharistie,
La dorure que veut mon cœur.*

*Mais le cristal se laisse
faire !...
De nous, il en est autrement :
Dieu nous dore comme ce
verre,
Et nous brisons notre ornement.*

*O Jésus ! Désormais fidèle,
Je ne veux plus t'abandonner
Et ne pas perdre une parcelle
De l'or que tu sais donner.*

*C'est la morale de l'histoire
Que j'ai lue dans un manuscrit*

*Au sujet d'un petit ciboire
Qui fut doré par Jésus Christ.*

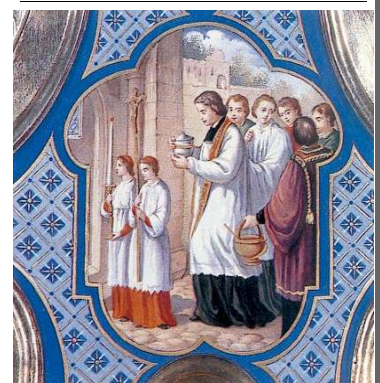
Abbé Philippe Brunet



« La maison des Llaurens devint le rendez-vous des âmes pieuses »



« Monsieur le Maire garda pendant sept ans la grande hostie »



« le 5 décembre 1800 le Saint Sacrement put revenir dans l'église paroissiale »



Dieu, Créateur !

« L'homme peut se servir de son corps, mais ne peut en disposer comme s'il l'avait lui-même créé ou acquis. »



Hippocrate, le Serment...



Le cœur, organe vital

Moralité des dons d'organes

Notre monde a est un véritable acte d'a-tendance à tout traiter-mour, tant qu'il ne nuit pas à l'amour que l'on doit se porter à soi-même, tant qu'il n'atteint pas l'intégrité de la vie humaine. « En raison de son union substantielle avec une âme spirituelle, le corps humain ne peut être considéré seulement comme un ensemble de tissus, d'organes et de fonctions, [...] mais il est partie constitutive de la personne qui se manifeste et s'exprime à travers lui. »³ Le corps humain ne peut donc être traité tel un objet.

De nombreux textes législatifs ne se préoccupent plus que des moyens techniques pour atteindre un but, sans prendre garde à la définition des choses. Or il est souverainement important d'étudier ce que sont ces moyens pour respecter leur véritable nature.

Magistère actuel

Dans ses discours du 14 décembre 1989 et du 29 août 2000, le Pape Jean-Paul II attire l'attention du monde médical sur certaines limites à respecter quant aux dons d'organes¹. La première limite étant « le respect pour la nature elle-même, entendue dans son intégralité : « Ce qui est techniquement possible n'est pas pour autant moralement acceptable (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Doctrinum Vitae*, n°4) »²

Principes

Le don d'organe

clinique?

En outre, « les organes vitaux individuels dans le corps ne peuvent être prélevés qu'ex cadavere »⁵, c'est-à-dire d'une personne dont on a la certitude morale de la mort. En d'autres termes, prélever un organe ne doit pas entraîner la mort du donneur.

Or l'Église n'a pas la même conception de la mort que la médecine moderne. La mort est « la désintégration totale de l'ensemble unitaire et intégré »⁶ d'un être humain ou séparation du principe de vie (âme) et du principe corporel. C'est un « évènement qu'aucune technique scientifique ni empirique ne peut identifier directement »⁷.

Des techniciens médicaux, dans certains pays où la greffe d'organes se répand, cherchent à déplacer les critères pour déclarer la mort d'une personne. Ils souhaitent que les critères neurologiques finissent par supplanter les signes cardio-respiratoires traditionnels.

Un corps médical divisé

Mais le corps médical n'accepte pas universellement le critère neurologique pour déclarer la mort. La médecine japonaise, par exemple, y est très opposée. Les tenants de ces critères sont eux-mêmes divisés

Mort cérébrale, mort

entre les données spinales et cérébrales. Enfin, les découvertes neurologiques récentes bouleversent nombre d'idées reçues quant à une possible « mort neurologique ».

Les techniques modernes et l'Évangile

Cela ne va donc pas sans soulever de graves difficultés quant au devoir évangélique de rapporter ces données à la définition chrétienne de la mort.

L'Église ne tranche pas définitivement sur ces questions techniques, mais les chrétiens doivent rester attentifs à ce que la technique, poussée par l'utilitarisme, ne soit conduite à déclarer la mort sans certitude suffi-

sante. Tant qu'une trace de vie demeure dans un corps, on ne peut avoir la certitude morale que l'âme ne l'organise plus. Les tentatives immorales de clonage humain⁸, pour obtenir des organes pour la transplantation, doivent nous mettre en garde quant aux dérives possibles pour les dons d'organes. Un chrétien ne peut donc aujourd'hui ni donner, ni recevoir un organe vital extrait d'un corps dans lequel les fonctions cardio-respiratoires fonctionnent encore, sans se rendre complice d'un homicide.

Abbé Marc Vernoy

¹À consulter : *Le Sel de la Terre* n°48 : « la mort cérébrale et les dons d'organes », abbé Rottoli, pp.64-

78 / n°49 : « Que penser des dons d'organes? », abbé Knittel, pp.44-79

²Discours du Pape Jean-Paul II au 18ème congrès international sur la transplantation d'organes, n°2

³Congrégation pour la doctrine de la Foi, *Donum Vitae*, n°3

⁴Pie XII, Allocution à l'Union Médico-biologique St Luc, 202-203

⁵Discours du Pape Jean-Paul II au 18ème congrès international sur la transplantation d'organes, n°4

⁶Ibidem.

⁷Ibidem.

⁸ Le 18 février 2005, la commission juridique de l'Assemblée générale de l'O.N.U., à une très large majorité, a rejeté et condamné toute forme de clonage humain et toute recherche sur les embryons humains.



L'ange de la mort

« Tant qu'une trace de vie demeure dans un corps, on ne peut avoir la certitude morale que l'âme ne l'organise plus. »

HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE	Boirargues	Fabrègues	Narbonne	Perpignan
24 mars Jeudi-Saint	16h. Confessions 17h. Messe vespérale	18h.30 Confessions 19h. Messe vespérale et adoration jusqu'à minuit 20h.30 – 24h. Confessions	18h.30 Confessions 19h. Messe vespérale et adoration jusqu'à minuit 20h.30 – 24h Confes-	18h.30 Confessions 19h. Messe vespérale et adoration jusqu'à minuit 20h.30 – 24h. Confessions
25 mars Vendredi-Saint	15h. Chemin de la Croix et Confessions	18h. Confessions 18h.30 Chemin de la Croix 19h.30 Messe des Présanctifiés	15h chemin de la Croix 18h30 confessions 19h Messe des Présanctifiés	17h chemin de la Croix 18h confessions 19h Messe des Présanctifiés
26 mars Samedi-Saint	8h. Chapelet et confessions	21h. Confessions 22h. Veillée pascale	21h. Confessions 22h. Veillée pascale	21h confessions 22h Veillée pascale
27 mars Pâques	8h. Confessions chapelet 8h.30 Messe	0h.Messe de la Résurrection 10h. Confessions chapelet 10h.30 Messe chantée 18h. Vêpres et salut	0h.Messe de la Résurrection 8h.30 Confessions chapelet 9h. Messe chantée	0h.Messe de la Résurrection 10h. Confessions chapelet 10h.30 Messe chantée 18h. Vêpres et salut

BÉZIERS : La Messe de Pâques aura lieu à 11h., le dimanche 27 mars.

PRIEURÉ SAINT FRANÇOIS DE SALES

1, rue Neuve des Horts
34690 Fabrègues
Tél. 08 70 65 10 24 & 04 67 85 24 10 / Fax 04 67 85 50 89

<p>Dimanche: Confessions et chapelet à 10h. Messe chantée à 10h.30 Vêpres à 18h.</p> <p>En semaine: Messes à 11h. sauf vend. et sam. et 18h.30 t.l.j. Chapelet à 18h.</p> <p>Samedi : 17h.30 confessions 18h. Office du Rosaire</p> <p>Premier vendredi du mois: 18h.-19h. Heure sainte 19h. Messe chantée</p>	<p>Catéchisme des enfants : Mercredi 10h. & Messe à 11h.</p> <p>Catéchisme des adolescents : Jeudi à 18h.30</p> <p>Catéchisme des adultes : Mardi à 19h.30</p> <p>CONFÉRENCES: TRADITION LANGUEDOC Une fois par mois à 19h.30</p> <p>J.A.L (jeunes apôtres en Languedoc) : 1^{er} vendredi du mois après la Messe de 19h.</p>
--	---

PRIEURÉ DU CHRIST-ROI

113, avenue du Maréchal Joffre
66000 Perpignan

Tél. 04.68.52.11.97 / Fax 04 68 52 31 79

<p>Dimanche: Confessions et chapelet à 10h.30 Messe chantée à 11h. Vêpres et Salut à 18h.</p> <p>Lundi : Messe (cf. feuille d'annonces)</p> <p>Lundi à mercredi : Chapelet à 19h.</p> <p>Jeudi : Heure Sainte à 21h.</p> <p>Vendredi: Chapelet à 18h. Messe à 18h.30</p>	<p>Samedi: Messe à 8h. Confessions de 18h. à 19h. Chapelet à 19h.</p> <p>Permanence du prêtre: Le samedi de 18h. à 19h. les autres jours sur rendez-vous</p> <p>Catéchismes des enfants : le samedi à 10h.30</p> <p>Catéchisme adultes & adolescents : 1^{er} vendredi du mois à 19h.30</p> <p>Cercle S. Jean-Baptiste : le 1^{er} samedi du mois à 19h.30</p>
---	---

ÉGLISE NOTRE DAME DE GRACES

Rue de Belfort
11100 Narbonne

<p>Dimanche: Confessions à 8h.30 Messe chantée à 9h.</p> <p>Vendredi: 18h. confessions & chapelet 18h.30 Messe basse</p> <p>Samedi: Chapelet à 18h.30 1^{er} samedi du mois Messe à 18h.30</p>	<p>Chapelet : les lundi, mardi, mercredi et jeudi à 17h.</p> <p>Catéchisme des enfants : 1^{er} vendredi du mois à 17h.</p> <p>Catéchisme des adultes : 1^{er} jeudi du mois à 19h.30</p> <p>Tous les treize du mois: Heure Mariale pour les prêtres à 15h.30</p>
---	---

CHAPELLE SAINT THIBÉRY

37, avenue Georges Clémenceau
34500 Béziers

Dimanche :
Messe à 18h.

CHAPELLE DE LA MÉDAILLE**MIRACULEUSE**

Boirargues, 34970 Lattes

<p>Dimanche: Confessions 8h.00 Messe : 8 h.30</p>	<p>En semaine : Messe les samedis à 8h.00 et 1^{er} vend. du mois à 8h.00</p>
--	--

Carnet paroissial**Ont été régénérés par l'Eau
Sainte du Baptême:**

Emma GEUZE, le 23 décembre à
Boirargues
Paul NUDING, le 26 décembre à
Narbonne
Henri CATHALA, le 27 février à
Narbonne

**Ont contracté mariage devant
l'Église :**

Gilles GEFFRE et Céline COSTA-
GLIOLA, le 5 février à Montels

Ont reçu des ordres sacrés :

H-C M. a reçu la
tonsure le 19 février. à Ecône

**Ont été honorés de la sépulture
ecclésiastique :**

Juliette VIGNEAU, le 22 décembre à
Boirargues
Paulette SILLAN, le 5 février à
Perpignan
Marie-Louise LLACH, le 15 février à
Perpignan
François MOLTO, le 17 février à
Perpignan

Annonces

Tradition en Languedoc
Conférences

14 avril M. l'abbé LORANS : le
Bouddhisme

15 avril M. l'abbé LAISNEY : Le
Suaire et les Missions en Océanie

Une toute nouvelle loi en date du
18 janvier 2005 permet aux bien-
faiteurs des prieurés de déduire
de leurs impôts 66 % de leur don
au lieu de 60 % jusqu'à présent,
dans la limite de 20 % du revenu
imposable.

AIDER « APÓSTOL »

Votre bulletin vous est envoyé
gracieusement. Vous souhai-
tez participer à sa diffusion :
envoyez vos dons à « Prieuré
Saint-François-de-Sales », 1,
rue Neuve-des-Horts, 34690
Fabrègues.



Aménagement provisoire, pendant les travaux

Novembre

La toiture de la maison est toute neuve. Mais le mauvais temps s'installe et la pluie tombe dans la chapelle de Fabrègues. Les grands travaux commencent ! Monsieur Mezzone et ses hommes de l'atelier S. Blaise entreprennent la première étape : la construction d'un bâtiment intérieur pour la sacristie et l'édification d'une tribune pour l'orgue et la chorale.

C'est au milieu de ce chantier que M. l'abbé Patrick Duverger est venu au prieuré pour nous présenter le développement de la mission au Gabon. Il vous remercie tous très chaleureusement pour votre générosité.

Avec la fin du mois, arrive le temps de l'Avent. Le R.P. Jérôme prêche une recollection à Fabrègues. Il est écouté par une foule nombreuse. Au mois de décembre c'est à Perpignan qu'il vient préparer les fidèles à la fête de la Nativité.

Décembre

La fête de l'Immaculée Conception prend cette année un caractère spécial en raison de l'anniversaire de la proclamation du dogme. Ainsi le 8 décembre, à Perpignan, est organisée une grande procession aux flambeaux. Après la Messe chantée, malgré la pluie, une foule nombreuse accompagne Notre Dame depuis la chapelle jusqu'au centre de la ville à « la porte Notre Dame ».

Pour solenniser cette fête le R.P. Raffali avait organisé trois jours de prière et d'action de grâce. Les prêtres du prieuré sont allés à l'Œuvre de l'Etoile pour s'associer à ces belles journées mariales.

Pour la fête de Noël, après une fin de semaine bien

chargée et les nombreuses visites aux malades, toute la communauté s'est retrouvée à Fabrègues le dimanche soir pour le dîner. Merci aux bienfaiteurs qui nous ont offert de quoi mettre une bonne ambiance au cours de ce repas!

Pendant les vacances scolaires, M. l'abbé Brunet est allé encadrer le camp d'hiver des équipes MJCF de la région Sud-Ouest.

Le JAL, mouvement des jeunes du prieuré de Fabrègues, se développe. Exposés sur la Sainte Vierge, les erreurs modernes, les croisades et le Padre Pio, tous les premiers vendredis du mois, après la Messe, ils se retrouvent au Prieuré. Mais après l'entretien de l'esprit, notre jeune équipe organise des visites à Arles et une randonnée près de Bédarieux. Tous les éléments sont réunis pour créer une atmosphère sérieuse, simple et joyeuse tout à la fois. Prochaine réunion : le premier vendredi d'avril.

Janvier

Le chœur de Fabrègues a donné un magnifique concert spirituel de Noël. Chant et orgue ont rivalisé pour honorer la Nativité. C'est donc au milieu d'une chapelle encore en travaux que la foule a pu apprécier le chant et les pièces musicales qui se répondaient mutuellement. La chorale située dans le chœur et l'orgue installée à la tribune toute neuve, permirent de mettre en valeur la beauté des cantiques.

En raison du raz-de-marée en Asie, le concert prit un aspect « humanitaire », mais motivé par une vraie Charité. En effet une quête fut organisée pour envoyer à M. l'abbé Couture les moyens d'aider les familles touchées par la vague et lui permettre de développer la mission de la Fraternité dans cette région.

Au cours de ce mois nous avons eu la joie de recevoir la visite « éclair » du frère Joseph. Notre jeune bénédictin de Bellaique que vous avez connu sous le nom de Benoît Dupas, n'a pas reconnu le prieuré tellement celui-ci avait subi de travaux depuis son départ de Fabrègues.

Les travaux avancent chaque jour davantage. La tribune et la sacristie sont montées. Le sanctuaire est démonté, les fondations de l'autel sont reconstruites. L'électricité est parfaitement installée par M. Croce, l'œuvre réalisée est digne d'un travail d'orfèvre ! Une généreuse bienfaitrice a offert quatre grands vitraux. Nous avons vu un échantillonnage. Ils seront magnifiques. Mais je vous laisse la surprise jusqu'au dernier moment. Vous ne serez pas déçus !

Il faut continuer à aider le prieuré par vos dons et en venant aux journées travaux le samedi. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Février

A Perpignan, le Préceptorat N.D. du Mont Carmel se développe. L'occasion se présente d'acheter des bâtiments tout près de la chapelle. Aidez cette œuvre ! C'est l'opportunité pour vous de faire l'aumône pendant ce temps de Carême. C'est un bon moyen de faire pénitence. C'est aussi le moyen de continuer le combat pour la Foi Catholique et permettre de transmettre aux enfants ce que vous avez vous-même reçu ou que vous auriez dû recevoir.

Le Carême, cette année, a commencé très tôt. A Fabrègues et à Perpignan ont été organisées des recollections pour nous préparer à la fête de Pâques. M. l'abbé Jean-Yves Tranchet, professeur à l'école Saint Michel de Châteauroux, est venu en Languedoc pour instruire les nombreux fidèles venus l'écouter. En Roussillon c'est M. l'abbé Bernard de Lacoste, professeur à l'école saint Joseph des Carmes, qui est venu pendant deux jours à la chapelle du Christ Roi.



Le soubassement définitif de l'autel

LA PÉNITENCE

En ce temps de carême, il est nécessaire d'approfondir la notion de pénitence pour en comprendre le sens et l'appliquer avec plus de fruits dans notre vie spirituelle.

Le fondement de la pénitence est la justice souveraine de Dieu qui a ses droits imprescriptibles, incontournables, comme nous dirions aujourd'hui. L'action des créatures libres, étant plus ou moins bonne, ne peut restée sans cesse ajustée, équilibrée. Si nous faisons une action bonne, la justice de Dieu répond par le mérite, mais si nous faisons une action mauvaise, la justice de Dieu châtie pour rétablir l'ordre brisé, afin que sa gloire soit sauvegardée. Je deviens sujet de la peine dans la mesure où je me rends sujet de l'iniquité. Je répare ainsi le désordre de ma vie par la souffrance.

Mais pourquoi Dieu recourt-il à la souffrance pour réparer les fautes ? Le péché, la faute sont des actions qui nous écartent de Dieu pour jouir de faux plaisirs ; je mérite donc d'être ramené à l'ordre par le châtiement. D'ailleurs c'est instinctivement que les parents recourent au châtiement, donc à la souffrance, pour remettre l'enfant sur le droit chemin. Le mal est corrigé par son

contraire : le plaisir qui résulte du péché et donc d'un désordre, est ramené à l'ordre par la souffrance. « *L'homme rend finalement à Dieu ce qu'il lui doit, dit saint Augustin. S'il ne rend pas en faisant ce qu'il doit, il le rend en souffrant ce qu'il doit.* » d'un côté comme de l'autre la dette est acquittée.

Nous disions que la justice divine a ses droits imprescriptibles

et elle ne peut remettre la moindre faute car elle ne peut pas plus supprimer une peine qu'elle ne peut supprimer un mérite. Entre en jeu, maintenant, la miséricorde car nous ne pouvons, en Dieu, la séparer d'avec la justice. La justice de Dieu est inflexible, la miséricorde tempère sa rigueur, elle a pour mission de reconforter l'âme elle-même. Sa part est de relever ce qui est tombé, de restaurer ce qui est détruit, de rendre ce qui est perdu. Dieu a voulu faire miséricorde à l'homme, alors qu'il n'a fait que justice à l'ange. Il n'a pas réparé les anges, il a réparé les hommes par la rédemption. La miséricorde ne se lasse de déployer ses prévenances.

Un damné souffre la peine éternelle qui satisfait à la justice de Dieu, mais elle est stérile et ne répare pas ses fautes. Au contraire si nous correspondons aux desseins rédempteurs, notre pénitence devient à la fois expiatrice et réparatrice. Elle satisfait à Dieu, elle purifie notre être, elle ôte le mal et elle édifie le bien, elle acquitte les dettes et elle crée des mérites. La pénitence est comme un cadeau du ciel qui nous donne la possibilité de manifester notre amour de Dieu, par la réparation de notre vie et de nous assurer la vie éternelle.



Saint Louis pénitent

R.P. Jérôme

PÈLERINAGE À NOTRE DAME DU PUY

23 et 24 avril 2005

Pour l'année jubilaire

Car organisé pour Montpellier,
Narbonne et Perpignan
PRIX : 110€ TOUT COMPRIS
(voyage, hôtel et repas)

Inscriptions auprès de :
M. BAUX 04 68 66 76 06
Mme SOHET 04 68 41 36 97

« PAR CE SIGNE,
NOUS VAINCRONS »

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE 2005

14-15 ET 16 MAI

Car organisé pour Montpellier,
Narbonne et Perpignan

Renseignements auprès de :
M. A. FRAMENT 04 67 04 29 93
M. BAUX 04 68 66 76 06
Mme SOHET 04 68 41 36 97

GRAND PÈLERINAGE INTERNATIONAL À FATIMA

20-21 et 22 août 2005

*En signe de réparation des of-
fenses à Notre Dame*

19-20 août

St Jacques de Compostelle
20-21-22 août Fatima

Car organisé pour Montpellier,
Narbonne et Perpignan
M. BAUX 04 68 66 76 06